

HARREVILLE INFOS

↳ MAIRIE - ORGANISATION



Après le décès de notre regrettée Catherine, il fallait repenser l'organisation de la Mairie c'est pourquoi nous avons recruté Monsieur Daniel JOLY qui exercera les fonctions d'ouvrier communal avec des attributions proches de celles dévolues à Catherine. Nous lui souhaitons la bienvenue.

↳ BASSIN DE VIE

La commune a, de nouveau, engagé une procédure pour intégrer la communauté de communes de "l'Ouest Vosgien" et sortir de la communauté "Meuse-Rognon" afin de partager les préoccupations et les avantages de ce que nous considérons comme étant notre bassin de vie.

Une deuxième fois, la communauté de communes " de l'Ouest vosgien" a donné son accord et la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) des Vosges a émis un avis favorable mais, malheureusement, la CDCI de Haute-Marne a refusé notre sortie soutenue

par la communauté de communes Meuse-Rognon.

Ce n'est que partie remise, d'autres actions sont en cours et nous ne lâcherons rien, soyez en sûrs.

↳ RAPPEL

Encore trop de personnes se trompent sur les jours et heures de ramassage des conteneurs poubelles et des sacs jaunes.

Notez bien que :

Les **sacs jaunes** sont ramassés les **vendredis** des semaines **impaires** le matin très tôt (il est préférable de les sortir le soir)

Les **conteneurs** sont ramassés tous les **vendredis** début d'après-midi.

La facturation à la levée ne sera peut-être pas mise en place, la communauté de communes, qui détient la compétence « O.M. » a entamé des actions pour sortir du SMICTOM Centre et intégrer le SDED 52 (Syndicat Départemental Energie Déchets).

Ca va encore changer dans nos poubelles.... On va en reparler.

↳ LES BANCS

Les plus observateurs ou les fidèles du site harréville.fr ont remarqué que le premier banc, rustique, nature et artisanal (merci Pascal) a été installé sous le Tilleul.

On nous a fait remarquer que ces bancs étaient trop bas et qu'il était difficile de les utiliser, nous allons y remédier.

Nous en avons d'autres à installer et vos suggestions seraient les bienvenues.

N'hésitez pas à nous les communiquer au :

03 25 01 13 24 ou
mairie.harreville@wanadoo.fr

DISPOSITIONS INFORMATIQUES

Les nouvelles réglementations en matière de déclaration d'impôts, de cartes grises ou de simulations diverses sont désormais en vigueur.

Des dispositions pour vous aider vont être mises en place et nous reviendrons rapidement vers vous pour indiquer de quelles manières nous allons pouvoir le faire.

EGLISE

L'horloge de l'église est en panne à la suite de disjonctions électriques; la société spécialisée de réparation sera présente sur le site le 28 novembre.

Patience...

INCIDENT

Après l'incident entre le personnel de l'école et le locataire de la Mairie, qui a divisé la population, nous sommes conscients de sa gravité mais nous considérons cette affaire comme close, le locataire a donné son congé du logement qui, après une très légère réfection, sera remis en location.

SALLE DES FÊTES

Le parquet de la salle des fêtes va se refaire une beauté mais ces travaux nécessitent un arrêt des activités de plusieurs semaines.

Si vous aviez l'intention de la louer ou l'utiliser, merci de prendre contact avec le secrétariat de la mairie.

AGENCE POSTALE

La Commune a accepté la proposition de la Poste consistant à ouvrir une agence postale au village dans les locaux de la bibliothèque et d'y adjoindre un dépôt de pain.

Après les quelques aménagements indispensables et les autorisations administratives une ouverture peut être envisagée dans les premiers mois de 2018; en attendant nous faisons notre possible pour que la bibliothèque fonctionne.

COMPTEURS D'EAU

Rappel utile. N'oubliez pas de vidanger et purger les compteurs d'eau des maisons inhabitées pour éviter le gel et la détérioration des installations.

RUE DU FOUR

Malgré le gel des subventions promises par l'agence de l'eau, la commune a décidé de réaliser quand même les travaux d'assainissement.

HORAIRES

Notez bien les nouveaux horaires d'ouverture au public de la mairie:

Lundi de 10 h à 12 h 30

Jeudi de 14 h à 16 h

Pierre-Jean LAMBERT, Maire, et son équipe

